

Maître Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

43/45 Rue Breteuil - 13006 Marseille

Tél. : 04.13.24.13.63

f.hoffmann@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE
EN UN SEUL LOT DE VENTE

UN APPARTEMENT T1 de **27,75 m²** situé au 2^e étage
AVEC 2 EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT
Résidence Les Chlorophylles, Entrée Sud - Bâtiment K21
15 Rue Madeleine de Valmalète, 13014 MARSEILLE

MISE A PRIX : 48.000 EUROS

VISITE SUR PLACE LE LUNDI 20 JUIN 2022 DE 11 H 00 A 12 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 30 JUIN 2022 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély, rez-de-chaussée, Palais Monthyon,
Place Monthyon, 13006 MARSEILLE

A LA REQUETE DE :

La **BANQUE POPULAIRE AQUITAINE**
CENTRE ATLANTIQUE - BPACA,
société coopérative de banque à forme
anonyme et capital variable, régie par les
articles L. 512-2 et suivants du Code
monétaire et financier et l'ensemble des
textes relatifs aux Banques Populaires et
aux établissements de crédit, SIRET
755 501 590 00680, R.C.S. Bordeaux
755 501 590, dont le siège social se situe

10, quai des Queyrie, 33072 BORDEAUX
CEDEX, agissant poursuites et diligences
de ses représentants légaux, domiciliés
en cette qualité audit siège, ayant pour
avocat l'Avocat ci-dessus désigné.

DESIGNATION :

Dans un ensemble immobilier dénommé
« LES CHLOROPHYLLES 3 », sis à
MARSEILLE (13014), Chemin du Four de
Buze, Traverse de Sainte Jeanne, Chemin

du Bassin et Impasse du Bois, ZAC Les Hauts de Sainte Marthe, cadastré section 893 H n° 90 pour une contenance de 56 a 71 ca,

LE LOT VINGT-ET-UN (N° 21) : Un emplacement extérieur de stationnement automobile portant le numéro 21 sur le plan de masse et la référence commerciale n° 988 sur le plan de vente, et les 5/10.000èmes indivis des parties communes générales,

LE LOT QUATRE-VINGT-ONZE (N° 91) : Un emplacement boxable de stationnement automobile situé au second sous-sol de l'ensemble immobilier, portant le numéro 82 sur le plan dudit niveau, et les 12/10.000èmes indivis des parties communes générales,

LE LOT CENT QUATRE-VINGT-ONZE (N° 191) : Un appartement de type 1 de **27,75 m²** situé au deuxième étage du hall K, portant le numéro K21 sur le plan dudit niveau, comprenant une entrée, un séjour avec coin cuisine, et placards, une salle de bains et un water-closet indépendant, une terrasse, et les 50/10.000èmes indivis des parties communes générales.

Lors de l'établissement du procès-verbal de description les lieux étaient loués suivant bail du 23 janvier 2014 moyennant un loyer mensuel de 477 euros charges comprises.

Le syndic de copropriété est le cabinet LIEUTAUD.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 Rue Breteuil, 13006 Marseille - Tél. : 04.13.24.13.63 - **f.hoffmann@provansal.eu**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 5 mai 2022

Me Thomas D'JOURNO
Avocat